

	TITRES	TARIFS
ZONE 1	BILLET UNITÉ	1,50 €
	BILLET UNITÉ ENFANT - 10 ANS	0,75 €
	BILLET UNITÉ DÉCLIC' 50%	0,75 €
	BILLET UNITÉ 50%*	0,75 €
	BILLET UNITÉ + FORFAIT BAGAGES	3,50 €
	CARNET DE 10 TRAJETS	13,50 €
	CARNET DE 10 TRAJETS DÉCLIC'	7,50 €
	ABONNEMENT MENSUEL	30,00 €
ZONE 2	BILLET UNITÉ	3,50 €
	BILLET UNITÉ ENFANT - 10 ANS	1,75 €
	BILLET UNITÉ DÉCLIC' 50%	1,75 €
	BILLET UNITÉ 50%*	1,75 €
	BILLET UNITÉ + FORFAIT BAGAGES	5,50 €
	CARNET DE 10 TRAJETS	31,50 €
	CARNET DE 10 TRAJETS DÉCLIC'	17,50 €
	ABONNEMENT MENSUEL	70,00 €
ZONE 3	BILLET UNITÉ	6,00 €
	BILLET UNITÉ ENFANT - 10 ANS	3,00 €
	BILLET UNITÉ DÉCLIC' 50%	3,00 €
	BILLET UNITÉ 50%*	3,00 €
	BILLET UNITÉ + FORFAIT BAGAGES	8,00 €
	CARNET DE 10 TRAJETS	54,00 €
	CARNET DE 10 TRAJETS DÉCLIC'	30,00 €
	ABONNEMENT MENSUEL	120,00 €
ZONE 4	BILLET UNITÉ	8,00 €
	BILLET UNITÉ ENFANT - 10 ANS	4,00 €
	BILLET UNITÉ DÉCLIC' 50%	4,00 €
	BILLET UNITÉ 50%*	4,00 €
	BILLET UNITÉ + FORFAIT BAGAGES	11,00 €
	CARNET DE 10 TRAJETS	72,00 €
	CARNET DE 10 TRAJETS DÉCLIC'	40,00 €
	ABONNEMENT MENSUEL	160,00 €

	MORZINE	CHÂTILLON-SUR-CLUSES	TANINGES	LES GETS	MORZINE Les Granges
MORZINE	●				
MORZINE Les Granges					●
LES GETS				●	
LES GETS Pont des Gets				●	
TANINGES			●		
CHÂTILLON-SUR-CLUSES		●			
CLUSES		●			

départ
arrivée

■ La tarification Décllic' ne s'applique pas à l'intérieur des ressorts territoriaux indiqués dans le guide des transports en Haute-Savoie.

*Sur présentation d'une carte d'invalidité délivrée par le transporteur.

La gratuité est offerte aux enfants de moins de 6 ans accompagnés par un adulte.

Vous pouvez consulter les conditions générales de vente et de transport à bord des autocars.

La Région
vous transporte

Du 03 Septembre 2018
au 21 Décembre 2018



JOURS DE FONCTIONNEMENT	L M Me J V	Me	L M Me J V
PÉRIODE SCOLAIRE	TAD	●	●
VACANCES SCOLAIRES	TAD	●	●
CLUSES Gare routière	08:40	12:40	18:15
CHÂTILLON-SUR-CLUSES Mairie	08:50	12:50	18:25
TANINGES Camping	08:57	12:57	18:32
TANINGES Chef Lieu	09:00	13:00	18:35
LES GETS Pont des Gets	09:10	13:10	18:45
LES GETS Les Perrières	09:17	13:17	18:52
LES GETS Gare routière	09:20	13:20	18:55
LES GETS Place de Pressenage	09:21	13:21	18:56
MORZINE Gare routière	09:35	13:35	19:10

JOURS DE FONCTIONNEMENT	L M Me J V	L M Me J V	Me	L M Me J V
PÉRIODE SCOLAIRE	●	TAD	●	●
VACANCES SCOLAIRES	●	TAD	●	●
MORZINE Gare routière	06:35	10:05	13:50	19:40
LES GETS Place de Pressenage	06:49	10:19	14:04	19:54
LES GETS Gare routière	06:50	10:20	14:05	19:55
LES GETS Les Perrières	06:53	10:23	14:08	19:58
LES GETS Pont des Gets	07:00	10:30	14:15	20:05
TANINGES Chef Lieu	07:10	10:40	14:25	20:15
TANINGES Camping	07:13	10:43	14:28	20:18
CHÂTILLON-SUR-CLUSES Mairie	07:20	10:50	14:35	20:25
CLUSES Gare routière	07:30	11:00	14:45	20:35

L : LUNDI - **M** : MARDI - **Me** : MERCREDI - **J** : JEUDI
V : VENDREDI

Pas de service le samedi, le dimanche et les jours fériés.

TAD - Transport à la demande (ne fonctionne que sur réservation).

Fonctionnement du TAD

Pour utiliser le TAD, vous devez obligatoirement vous inscrire auprès de la SAT afin de réserver votre transport.
Réservez au 04 50 38 42 08 jusqu'à 16 h la veille du jour du transport. Pour un transport le dimanche ou le lundi, réservez avant vendredi 16 h.

Le TAD fonctionne uniquement aux horaires inscrits sur la fiche horaires.

Vous payez le prix du trajet en vigueur selon la zone 1, 2, 3 ou 4.



Pour la ligne interurbaine 91, la valeur est de 40 g CO₂ / passager.kilomètre*.

* Formule n°5 - Décret n° 2011-1336 du 24 octobre 2011 relatif à l'information sur la quantité de dioxyde de carbone émise à l'occasion d'une prestation de transport.

CLUSES Gare routière

CHÂTILLON-SUR-CLUSES Mairie

TANINGES Camping

TANINGES Chef Lieu

LES GETS Pont des Gets

LES GETS Les Perrières

LES GETS Gare routière

LES GETS Place de Pressenage

MORZINE Gare routière

▷ POUR EN SAVOIR PLUS :

Auprès de votre transporteur : SAT Annemasse 04 50 98 07 81

www.auvergnerhonealpes.fr/interurbain